

Missions du Secrétariat général pour l'administration SGA

Missions, enjeux et domaines d'expertise

Le cœur de l'action du Secrétariat général pour l'administration : permettre les réalisations de la Loi de programmation militaire "à hauteur d'homme" en apportant son expertise en matière de finances, affaires juridiques, ressources humaines, infrastructure, jeunesse, soutien aux acteurs locaux, mémoire, culture, transformation, environnement, égalité et diversité, inclusion...

Acteur de la gouvernance du ministère des Armées

Dès la création du Secrétariat général pour l'administration (SGA) en septembre 1962, la conception de la fonction se veut entièrement dédiée aux armées. Les multiples évolutions au fil des années ont forgé une administration experte, solide et professionnelle.

Le cœur de l'action du SGA : permettre les réalisations de la Loi de programmation militaire « à hauteur d'homme ».

Le SGA, la force d'appui des armées

Le SGA vient en soutien des forces dans leurs enjeux opérationnels ; le SGA et ses directions s'inscrivent pleinement dans la dynamique portée par le ministre des Armées, en appui du contrat opérationnel des armées et de l'ensemble des opérations.

Il se trouve en tête de chaîne et il pilote des politiques publiques au service de toutes les armées et services, pour leurs personnels et pour l'ensemble des Français.

Les missions sont assurées par le SGA dans la durée, sur des projets structurants, dans le contexte d'une Loi de programmation militaire (LPM) de reconquête mais aussi en appui d'opérations.

L'un des 3 grands piliers

Le SGA est l'un des 3 grands subordonnés du ministre des Armées, aux côtés de l'État-major des Armées (EMA) et de la Direction générale de l'armement (DGA).

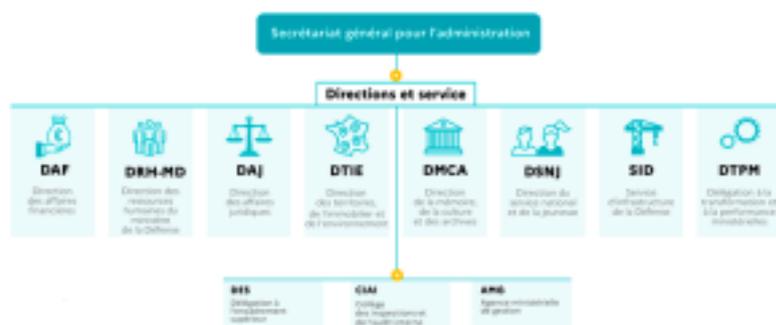


Une administration solide auprès du ministre

Les domaines d'expertise du SGA sont nombreux et couvrent l'ensemble des besoins d'une organisation (privée comme publique) pour la conduite des missions qui lui sont confiées.

Le SGA est composé de six directions, un service et plusieurs délégations :

- des directions « classiques », dans les domaines de la finance, des RH, du juridique, de l'immobilier, etc.;
- des délégations plus spécifiques qui ont vocation à mettre en musique les enjeux du ministère (notamment autour de la transformation et de la modernisation).



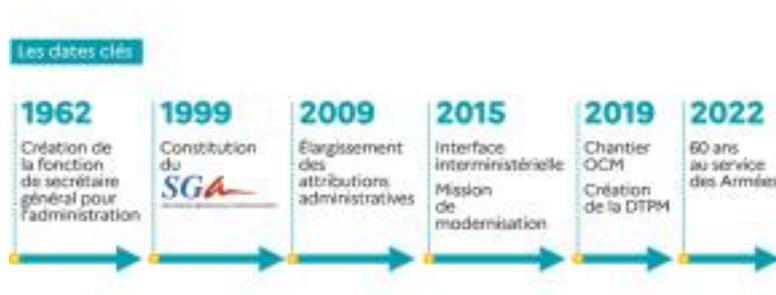
Une administration en constante évolution

La fonction de secrétaire général pour l'administration du ministère des Armées est apparue en 1802 (« directeur de l'administration de la guerre »).

Elle sera supprimée et rétablie plusieurs fois avant d'être stabilisée en 1962, avec la création du rôle de secrétaire général pour l'administration (en matière administrative, domaniale, financière et sociale)

L'institution sera renforcée en 1999 (avec la constitution du secrétariat général) qui intégrera dès lors toutes les tâches de gestion et contribuera à la réorganisation des administrations territoriales.

En 2022, le SGA célèbre ainsi ses 60 ans au service des Armées.



- le musée de l'Air et de l'Espace
- la Caisse nationale militaire de sécurité sociale
- l'Établissement public national des fonds de prévoyance militaire et de l'aéronautique
- l'Institution de gestion sociale des armées
- l'Office national des anciens combattants et des victimes de guerre
- l'Institution nationale des invalides
- le Service hydrographique et océanographique de la marine
- l'Établissement public d'insertion de la défense
- l'Ordre de la Libération (Conseil national des communes « Compagnon de la Libération »).

Par ailleurs, le SGA exerce la présidence de :

- la Commission centrale de prévention du ministère de la défense ;
- du Comité des archives de la défense ;
- du Comité technique d'administration centrale du ministère de la défense ;
- du Comité de coordination de la fonction immobilière ;
- du Comité directeur de la recherche historique de la défense ;
- du Comité ministériel de transaction
- et toute autre instance pour laquelle le ministre lui confie cette mission de présidence.

Il préside également les conseils de gestion :

- du Service historique de la Défense ;
- du Service d'infrastructure de la Défense ;

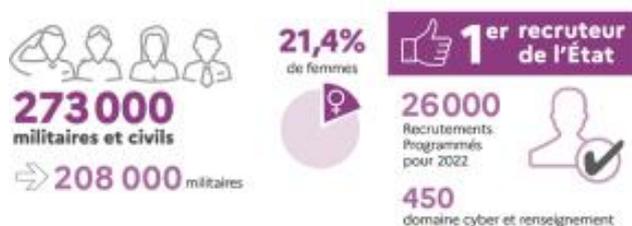
Il peut en outre suppléer le ministre des Armées dans les fonctions de président des commissions centrales à caractère paritaire ainsi que du conseil central de l'action sociale, du comité technique ministériel et du comité directeur de la journée défense et citoyenneté.

Acteur des enjeux opérationnels du ministère

Le Secrétariat général pour l'administration (SGA) apporte à tous les organismes du ministère des Armées ses compétences et son expertise dans tous les domaines transverses : fonction financière, ressources humaines, achats (hors armement), politique immobilière, expertise juridique, accompagnement territorial, immobilier et logement, infrastructure et construction.

Les ressources humaines

Un ministère au plus près de ses personnels



Les missions RH du SGA :

- Politiques RH ministérielles
- Gestion des statuts et des personnels
- Recrutement des personnels civils
- Action sociale
- Reconversion des militaires et accompagnement des conjoints

Les enjeux RH :

- La nouvelle politique de rémunération des militaires (NPRM) Déploiement progressif 2022-2023
- Loi de transformation de la fonction publique (LTFP) Assurer une négociation sociale attentive sur les éléments de mise en œuvre, et suivre les LDG (lignes directrices de gestion)
- Recrutement de contractuels et apprentissage Préserver la capacité à recruter et fidéliser des agents contractuels dans des métiers clé.
- Chantiers de transformation Equilibres entre personnels militaires et civils, et entre catégories, pour anticiper les enjeux de développement
- La réforme des retraites
- La directive européenne temps de travail (DETT) et temps d'activité des militaires

Le budget

Un ministère acteur de l'économie



Les missions financières du SGA :

- Programmation financière : [Loi de programmation militaire \(LPM\)](#) et A2PM (ajustement annuel de la programmation militaire)
- Tous achats (hors armement)
- Exécution budgétaire et financière
- Conseil en ingénierie financière et fiscalité internationale
- Statistiques et analyse économique
- Soutenabilité budgétaire (T2 et HT2)
- Les enjeux financiers

Les enjeux financiers :

- Projet de loi de finances pour 2022 : garantir les moyens de l'excellence opérationnelle

- L'internalisation des contrôles budgétaires (expérimentation) : prendre pleinement la responsabilité des contrôles budgétaires a priori et a posteriori
- La modernisation des processus d'exécution financière (ORGAFI 3) : cartes achats, CHORUS, automatisation des tâches simples, modèles de comptabilité analytique
- La dynamisation de la politique d'achat : nouveau portail Internet « achats.defense.gouv.fr », labellisation RFAR du ministère (relation fournisseur et achats responsables)

Les affaires juridiques

Au service d'un ministère aux nombreuses particularités



Les missions juridiques du SGA :

La DAJ est compétente pour l'ensemble des questions juridiques du ministère. Ainsi, elle :

- Elabore les lois et règlements intéressant le ministère et participe au processus normatif interministériel puis aux travaux parlementaires pour préserver les intérêts du ministère
- Participe à la rédaction et la négociation des textes internationaux, des règlements, directives, décisions européens intéressant le ministère
- Assure la défense contentieuse du ministère devant les juridictions nationales et européennes ainsi que le traitement des affaires pénales militaires

Les enjeux juridiques :

- Des réformes structurantes en cours (simplification du code de la commande publique, révision du régime des informations classifiées, de la loi renseignement et du régime de communication des archives, projet d'ordonnance réformant la loi relative aux opérations spatiales)
- Les questions juridiques liées à l'état d'urgence sanitaire
- La préparation de la présidence française de l'UE 2022 et la révision de la directive temps de travail pour exclure les militaires de son champ d'application
- Le cadre juridique en appui des opérations stratégiques (l'opération APAGAN, le redéploiement de Barkhane et la montée en puissance de Takuba ; les conférences internationales en matière de désarmement notamment sur les systèmes d'armes létaux autonomes (SALA) , les armes explosives en zone peuplée)
- Une actualité contentieuse sensible (ex: marchés publics, préjudice d'anxiété liée à l'exposition à l'amiante, rapatriement des familles de djihadistes, renseignement, habilitations au secret etc.)

L'immobilier et le logement

Une emprise foncière importante



Les missions immobilières du SGA :

- Offre de logements pour les personnels
- Politique foncière
- Politique patrimoniale

L'infrastructure de défense

Un ministère bâtisseur



Les missions d'infrastructure du SGA :

- Maintenance pour assurer la disponibilité des installations opérationnelles
- Construction des bâtiments et infrastructures pour les services en métropole, Outre-mer et à l'étranger (y compris pour les OPEX)
- Politique énergétique des bâtiments

Les enjeux d'infrastructure :

- Contribution à la LPM 2022 à hauteur d'homme via les espaces Atlas (en phase terminale) et via le plan hébergement

- Accompagnement et livraisons concertées des infra liées aux nouveaux programmes d'armement (Barracuda, Rafale)
- Accompagnement des grandes restructurations du ministère des Armées (cyber à Rennes, manœuvres RH liées aux plaques parisienne (FNV) et tourangelle)
- Modernisation du Service de santé des Armées

Porteur de politiques publiques

Le Secrétariat général pour l'administration (SGA) traduit au sein du ministère les politiques gouvernementales. Il est responsable de leur mise en œuvre, notamment en matière de mémoire et de patrimoine, d'environnement, de mixité, d'égalité femme-homme, ainsi que de la politique en faveur de la jeunesse. Il veille aux droits des anciens combattants et victimes de guerre et aux rapatriés.

Enjeux environnementaux

Préserver l'environnement

Favoriser le développement durable

- Réduction de l'empreinte carbone
- Rénovation énergétique
- Dépollution et gestion des déchets
- Protection de la biodiversité
- Énergies renouvelables (Photovoltaïque)
- Technologies et mobilités vertes

Enjeux sociaux

Assurer une LPM à hauteur d'hommes

Relever les engagements Égalité - Diversité

- Accompagnement et dialogue social
- Plan famille
- Égalité professionnelle femmes-hommes
- Diversité
- Égalité des chances
- Plan handicap et inclusion
- Politique d'action sociale

Enjeux Armées-Nation

Relever le défi de l'attractivité des métiers de la défense et conforter la volonté d'engagement

Renforcer le lien Armées-Nation et l'esprit de citoyenneté

Favoriser l'insertion professionnelle et l'ascension sociale

- Administration du service national / JDC, CDSG, réservistes jeunesse et citoyenneté, commission armées-jeunesse, service national universel / JDM

- Stages et contrats armées-jeunesse, service civique, cadets de la défense, préparations militaires
- Service militaire volontaire, lycées de la défense et classes préparatoires à l'enseignement supérieur, cordées de la réussite

Les enjeux :

- Développer le SMV
- incorporer et former 1500 volontaires en 2022 (1200 aujourd'hui)
- créer une antenne du SMV à Marseille
- Adapter la JDC et accompagner le SNU
- maintenir la JDC dans le contexte sanitaire (JDC adaptée, JDC en ligne...)
- programmer une reprise de la JDC « normale » en 2022 et l'adapter aux cohortes du SNU
- moderniser la JDC avec davantage d'interactivité
- Mettre en œuvre le plan Ambition Armées-Jeunesse 2022
- multiplier par 2 les classes de défense
- accueillir plus de jeunes au ministère : stagiaires, apprentis, volontaires du service civique
- suivre les jeunes à partir de leur premier contact avec la Défense
- Implanter la Commission armées-jeunesse en région : après Lyon et Bordeaux, ouvrir un comité régional à Brest

Enjeux culturels et mémoriels

Entretenir la mémoire collective

Valoriser le patrimoine culturel et mémoriel

- Cérémonies commémoratives
- Hommage aux anciens combattants
- Restauration des nécropoles
- Politique éditoriale et transmission
- Culture et musées en accès numérique
- Partenariats territoriaux

Les enjeux :

- Affermir le lien entre l'Armée et la Nation, dans les trois composantes de la politique mémorielle, patrimoniale, commémorative et pédagogique

- Organiser les temps forts mémoriels Le cycle du 80e anniversaire de la Seconde Guerre mondiale, la commémoration des OPEX (ex-Yougoslavie, Afghanistan, 60e anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie
- Commémorer autrement Capter, diffuser et expliquer les cérémonies mémorielles sur internet et les réseaux sociaux

Soutien aux acteurs locaux

La délégation à l'accompagnement régional (DAR) est l'acteur de la cohérence du ministère dans son action territoriale.

Une structure déconcentrée avec 13 délégués auprès des préfets de région, au cœur des territoires et en soutien aux acteurs locaux

- Intervient au plan régional, en mode projet, pour tout type d'action du ministère des Armées, en lien avec les instances interministérielles, les collectivités locales, acteurs économiques et sociaux locaux
- Décline localement les politiques publiques : plan action PME, plan de relance, soutien à la ruralité
- Accompagne et soutient les projets régionaux
- Conduit la préparation, l'analyse et l'accompagnement des restructurations

Porteur des intérêts du ministère des Armées

Le SGA est responsable « de la bonne insertion du ministère dans le travail interministériel ».

Il assure l'interface interministérielle en faisant connaître les particularités du ministère, en faisant valoir ses intérêts et ses besoins et en traduisant au sein du ministère les politiques gouvernementales.

Plan de relance de l'Etat

Le SGA participe au déploiement du plan de relance de l'Etat

- Rénovation énergétique des bâtiments de l'Etat :

- **702 projets pour 207 M€**
- Gain de consommation en KwhEF de l'ordre de 30%

Projets dans toutes les régions

- Améliorer le confort des occupants ;
- Réduire la consommation énergétique et les émissions de GES ;
- Contribuer à la relance de l'économie en accélérant les commandes aux entreprises du BTP.

Par exemple :

- Remplacer les chaudières au fuel ;
- Isoler et décarboner les bâtiments militaires et de ses opérateurs.

- Innovation et transformation numérique :

déjà 20 projets lauréats pour 6M€

- Accélérer la transformation des organisations par le numérique ;
- Innover par la data ;
- Dématérialiser les procédures et améliorer l'efficacité du service public ;
- Renforcer la cybersécurité.

Par exemple :

- Exploiter la data pour publications nautiques (SHOM) ;
- Sécuriser les hôpitaux militaires contre les attaques cyber ;
- Utiliser la data émise par le Marine nationale (« ANAIS ») ;
- Sensibiliser les dirigeants du ministère aux nouveaux enjeux numériques (leadership transdigital).

Innover pour l'administration de demain

Le Secrétariat général pour l'administration (SGA) insufflé une dynamique de modernisation dans ses domaines de responsabilité. Il conduit des projets de transformation au bénéfice d'un ministère plus agile et plus efficace. Il s'appuie sur des leviers technologiques, comme l'IA et la numérisation, pour une administration en phase avec son temps.

La fonction première du SGA consiste, comme son nom l'indique, en un soutien administratif.

Depuis 2018, les administrations de l'État se transforment dans le cadre du chantier « Organisation centrale des ministères » (OCM) initié par le Premier ministre.

L'ambition du chantier "innovation au SGA" est de **se moderniser et de se simplifier** pour accélérer et soutenir la transformation du ministère.

L'objectif est multiple, il vise à :

- Renforcer l'efficacité des administrations centrales
- Rationaliser les chaînes de gouvernance et de décision
- Réduire les échelons hiérarchiques
- Diminuer les activités récurrentes et les doublons
- Simplifier l'organisation administrative en réduisant le nombre d'organismes
- Rapprocher l'action administrative au travers, nous l'avons vu, de la délocalisation de structures de l'administration centrale et une plus grande déconcentration des décisions (renforcer la proximité avec les territoires)
- Réduire la complexité ressentie par les agents du ministère,
- Prendre en compte la dimension européenne et l'interministériel

Cette transformation se traduit par de nombreux projets dont voici quelques exemples :

- Transformations dans la fonction budgétaire : SI I-Guane, Orgabud, DGBCP, SI SCRIPT@
- Transformations dans la fonction RH : Libellus, e-social
- Outils numériques pour les filières professionnelles : Atrium, Spidie
- Exploitation des datas et de l'IA : Labo BI, WaKED-Co (Victoire de l'innovation de Acteurs publics), Vision 360°